Etude et accompagnement pour une demande d'inscription de Giverny au patrimoine mondial de l'Unesco

Etude thématique

Commanditaire: Département de l'Eure

2018

Pierre-François Toulze
Pierre-Marie Tricaud

Le département de l'Eure souhaitait proposer l'inscription de Giverny sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco et souhaitait être accompagné dans sa démarche, notamment en termes de méthodologie.

Le bureau d'études PAKT a été sollicité par deux consultants spécialistes du Patrimoine mondial, Pierre-François Toulze et Pierre-Marie Tricaud, afin de mener avec eux cette étude.

La mission a consisté en une étude préparatoire de faisabilité à l'inscription d'un tel site au patrimoine mondial. Nous avons ensuite analysé le potentiel de la candidature, au regard des exigences de la Convention de 1972, des Orientations de la Liste du patrimoine mondial et des différentes études produites par l'Icomos.

Ce travail préparatoire d'évaluation a permis d'élaborer une méthodologie, de réaliser une analyse comparative et de proposer un périmètre.